

L'impact de l'action des Enfants de Don Quichotte

La FNARS : présentation

1. Eléments de contexte

2. Les faits

- 2.1 Le déclenchement du mouvement
- 2.2 L'action au bord du Canal Saint Martin
- 2.3 Le suivi des personnes

3. L'analyse

- 3.1 Les caractéristiques de la mobilisation
- 3.2 Les logiques des acteurs au bord du Canal Saint Martin

L'impact

- 4.1 Le législatif
- 4.2 Sur les pouvoirs publics
- 4.3 Sur les associations professionnelle

1. Éléments de contexte

- **Décembre 2005** : distribution de tentes par Médecins du Monde

- **Août 2006** :
 - Crise provoquée par l'occupation d'espaces touristiques par des tentes
 - Rapport VAUTRIN qui prévoit :
 - la réhabilitation des centres d'hébergement
 - leur ouverture 24/24
 - la mise en œuvre d'un hébergement de stabilisation

- **Décembre 2006** : campement des Enfants de Don Quichotte sur les bords du Canal Saint Martin dans le centre de Paris

- **Avril 2007** : élections présidentielles

2. Les faits

2.1 : le déclenchement du mouvement

- Mi-décembre 2006 : installation en quelques minutes de 300 tentes rassemblées le long du Canal Saint Martin
- Médiation nationale et internationale des Enfants de Don Quichotte, d'Augustin Legrand, leur porte parole et des campeurs
- Invitation à tous les citoyens de passer une nuit sous la tente
- Soutien de personnalités politiques, du spectacle
- Négociations avec l'Etat
- 8 janvier 2007 : le ministre de la cohésion et de l'exclusion sociale annonce un Plan d'Action Renforcé pour les Personnes Sans Abri (PARSA)

2. Les faits

2.2 : L'action au bord du Canal Saint Martin : durée 3 semaines

- Traitement social de la sortie de la crise confié à la FNARS et ses adhérents
- Entretiens diagnostic individuels (plus de 500 entretiens)
- Propositions d'hébergement ou de logement élaborés entre l'Eta, la Ville de Paris, le Samu social, les associations et les Enfants de Don Quichotte
- Possibilité de refus des campeurs et nouvelles propositions
- Si acceptation : signature d'un contrat et remise de la tente avant départ
- Caractéristique et nouveauté pour tous les professionnels : chaque campeur est accompagné d'un Enfant de Don Quichotte à chaque étape
- Prise en charge et organisation de la sécurité et des aspects sanitaires et logistiques du campement

2. Les faits

2.3 : Le suivi des personnes : durée 1 an

- Une équipe dédiée a travaillé un an en lien étroit avec les Enfants de Don Quichotte pour assurer le suivi de la totalité des campeurs
- Une coordination de tous les acteurs tous les 15 jours animée par le préfet de Paris.

3. L'analyse

3.1 : Les caractéristiques de la mobilisation

- Une interpellation médiatique qui s'appuie sur le rapprochement des citoyens et des sans abri
- Une communication qui donne largement la parole aux sans abri
- Un regroupement qui donne une visibilité, une conscience de groupe aux personnes à la rue
- Une capacité d'interpellation forte dégagée de toute contingence , gestionnaire

3. L'analyse

3.1 : Les logiques des acteurs au bord du Canal Saint Martin

- **1 ère logique** : opération de sortie de crise

Objectifs :

- éviter une crise politique
- gérer les risques sanitaires et de sécurité publique

- **2ème logique** : opération d'accompagnement social

Objectifs :

- trouver des solutions d'insertion de long terme pour les campeurs

- **3ème logique** : rétribution d'un mouvement social « victorieux »

Objectifs :

- trouver une solution aux campeurs Enfants de Don Quichotte conforme à leur revendication

4. L'impact

4.1 : Le législatif

- Vote le 5 mars 2007 de la loi instituant le Droit au Logement Opposable ainsi que le Droit à l'Hébergement Opposable
- Plan d'Action Renforcé pour les Personnes Sans Abri : suivi au niveau national par un groupe de 30 associations, les Enfants de Don Quichotte

4. L'impact

4.2 : Sur les Pouvoirs publics

- L'action vis-à-vis des personnes à la rue est passée d'une place secondaire à une place de premier plan pour les représentants de l'Etat
- Un rapprochement des acteurs : Etat - ville de Paris - associations et Enfants de Don Quichotte grâce à une coordination bi-mensuelle animée par le Préfet (reconnaissance des complémentarités)
- Projet de mise en place d'une cellule de pilotage Etat/ville de Paris/associations
- Nomination d'un préfet dédié auprès du 1er ministre
- Installation et animation d'une conférence régionale de l'hébergement
- Financement d'une conférence de consensus nationale intitulée « sortir de la rue » organisée par la FNARS

4. L'impact

4.3 : Sur les associations

- Interpellation forte du travail social et de ses méthodes
- Dépossession de sa capacité d'interpellation assise sur une légitimité professionnelle
- Interrogations sur la compatibilité entre les valeurs associatives et ses fonctions gestionnaires de fonds publics

Contact

Marie GAFFET
FNARS IDF

10/18 rue des Terres au Curé - 75013 Paris

Tél : 01 43 15 80 10 – fnarsidf@wanadoo.fr

Site internet : www.fnarsidf.asso.fr